



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

porte-parole
DES RÉGIONS

PRIX JEAN-MARIE-MOREAU 2023

APPEL DE CANDIDATURES

Le Prix Jean-Marie-Moreau est remis à une élue ou un élu municipal dont la municipalité est membre de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), en reconnaissance de son engagement envers la communauté qu'elle ou qu'il représente, de même que de son leadership et de son dynamisme.

Le Prix est décerné en l'honneur de M. Jean-Marie Moreau, président de l'Union des conseils de comté du Québec (UCCQ), de 1970 à 1983, devenue aujourd'hui la Fédération québécoise des municipalités (FQM). M. Moreau était un homme altruiste, persévérant, dynamique et intègre qui avait un souci constant de démocratiser et de moderniser les organisations municipales. Par son engagement exemplaire, il a contribué à la reconnaissance du rôle de l'élue municipal.

Sont admissibles les candidatures des élus-es dont la municipalité est membre de la FQM et ayant fait parvenir leur dossier de candidature par courriel au plus tard le lundi 7 août 2023.

CRITÈRES D'ÉVALUATION DES CANDIDATURES

1 ENGAGEMENT

- 1.1** Engagement en tant qu'élue (mise sur pied de projets, implication dans la gestion, etc.)
- 1.2** Engagement social, économique et communautaire
- 1.3** Degré de notoriété du candidat ou de la candidate

2 LEADERSHIP ET DYNAMISME

- 2.1** Aptitude à relever des défis et à impliquer des partenaires
- 2.2** Aptitude à démontrer du dynamisme et un esprit novateur



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

Vous pouvez annexer
à cette mise en
candidature tous les
documents que vous
jugez pertinents.

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE

PRIX JEAN-MARIE-MOREAU 2023

CANDIDAT / CANDIDATE

Prénom et nom
de l'élu-e :

Nom de la
municipalité :

Téléphone :

Prénom et nom
de la personne
responsable de
la candidature :

Courriel de
la personne
responsable de
la candidature :

1. ENGAGEMENT

1.1 POSTES OCCUPÉS AU CONSEIL MUNICIPAL / À LA MRC

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

1.2 ENGAGEMENT SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

• _____ de : _____ à : _____

1. ENGAGEMENT (suite)

1.3 DEGRÉ DE NOTORIÉTÉ DU CANDIDAT OU DE LA CANDIDATE

- Médias locaux (annexer les coupures de presse) :

- _____
- _____
- _____

- Médias régionaux (annexer les coupures de presse) :

- _____
- _____
- _____

- S'est déjà mérité des prix de reconnaissance, a reçu des lettres de félicitations ou d'appui (annexer les documents pertinents) :

- _____
- _____
- _____

2. LEADERSHIP ET DYNAMISME

2.1 APTITUDE À RELEVER DES DÉFIS ET À IMPLIQUER DES PARTENAIRES

- Projet réalisé :

- Nature du projet (domaine) :

- Partenaires impliqués :

- Retombées du projet :

2. LEADERSHIP ET DYNAMISME (suite)

2.2 APTITUDE À DÉMONTRER DU DYNAMISME ET UN ESPRIT NOVATEUR

- A su faire face à une situation critique en apportant une solution novatrice :

- A su mobiliser sa communauté ou s'assurer de l'appui de la population autour de la mise en œuvre de sa solution :

PRIX

JEAN-MARIE-MOREAU 2023

Faites parvenir votre formulaire
de mise en candidature

PAR COURRIEL :
communications@fqm.ca



Date limite de réception des candidatures : le lundi 7 août 2023